



LES MÉTHODES DE TORTURE

Des milliers de témoignages décrivent des milliers de formes de torture. L'imagination des bourreaux est infinie.

Mais avant de tenter de répertorier les diverses techniques utilisées, il importe de garder à l'esprit que :

- Les bourreaux utilisent plusieurs de ces méthodes simultanément ou successivement
- La victime est immobilisée, sans possibilité de se protéger ou de rendre les coups
- Les sévices peuvent être infligés à une même personne pendant des jours, des mois, parfois des années
- Les victimes, hommes ou femmes, sont le plus souvent nues et les violences sexuelles sont très fréquentes : humiliations, brutalités sur les organes génitaux, viols
- En plus des tortures subies, les victimes sont le plus souvent détenues dans des conditions terribles : cellules minuscules ou surpeuplées, conditions d'hygiène lamentables, nourriture de mauvaise qualité fournie en petite quantité, absence de soins médicaux, températures glaciales l'hiver et caniculaires l'été, arbitraire et brutalités des gardiens, absence de visites
- Tortures physiques et tortures psychologiques sont toujours inextricablement liées
- La torture est une relation, un rapport de force au détriment de la victime, visant à son asservissement, à sa déshumanisation

La torture physique

Il y a d'innombrables façons de faire mal et il n'est pas possible (ni souhaitable) de les répertorier toutes. Néanmoins, les techniques suivantes sont les plus utilisées :

- Les coups portés sur tout le corps, de préférence sur les parties les plus sensibles : gifles, coups de poing, coups de pied ; coups assénés à l'aide de bâtons, de barres de fer, de fouets, de câbles électriques, de matraques
- L'immobilisation dans des positions douloureuses : ligotage ou menottage serré ; maintien prolongé sans bouger debout, accroupi, sur un pied, sur la pointe des pieds
- Les suspensions des heures durant par les poignets, par les pieds, par les genoux
- Les décharges électriques sur tout le corps, en particulier sur les organes génitaux, la langue, les seins, les oreilles à l'aide d'électrodes, de matraques électriques
- Les brûlures par des cigarettes, des liquides bouillants, des métaux chauffés, des acides
- Les mutilations, l'arrachage des ongles, la fracture des dents, provoquées par toutes sortes d'outils contondants (pinces, marteaux, couteaux...)
- Les suffocations par immersion (dans de l'eau souvent souillée de produits chimiques, d'essence, d'urine), par intromission de chiffons dans la bouche et le nez, par introduction de la tête dans des sacs plastiques
- L'exposition prolongée à des extrêmes de chaleur ou de froid
- L'ingestion de produits chimiques, de matières fécales, de drogues

La torture psychologique

Les sévices corporels laissent des traces physiques qu'un examen médical peut déceler. Afin de ne pas laisser de marques visibles, témoignages des violences infligées qui pourraient un jour se retourner contre eux, les tortionnaires ont recours à d'autres méthodes, apparemment moins barbares, apparemment moins destructives de l'intégrité des corps.

Ces techniques sont parfois qualifiées de torture « blanche » ou même « propre » [À noter qu'en matière de torture, l'usage d'euphémismes est courant pour tenter de minimiser la violence des actes commis ou de contourner les lois interdisant le recours à la torture. On parlera ainsi de « pressions physiques modérées », de « mesures d'inconfort » ou de « position de stress »], sans doute parce qu'elles ne salissent pas les mains des tortionnaires.

Avant de détailler ces pratiques, il importe de rappeler que :

- D'apparence moins « moyenâgeuse », ces procédés infligent des souffrances tout aussi intolérables que les méthodes physiques auxquelles elles sont souvent associées [Comme toute catégorisation, celle-ci est discutable. Quoi qu'il en soit, les différences entre tortures physiques et tortures psychologiques sont souvent bien faibles].
- Les victimes ont souvent raconté avoir plus de mal à les supporter.
- Les séquelles des tortures psychologiques perdurent plus que les traumatismes corporels.
- Elles sont un agent plus efficace de destruction de la personne humaine.
- Ces méthodes sont de plus en plus sophistiquées. Elles font l'objet d'études et de perfectionnements constants.

Comme pour la torture physique, les méthodes sont multiples. Parmi les plus utilisées :

- Le maintien dans l'incertitude et la dépendance absolues : arrêtée, souvent la nuit, sans avoir pu avertir personne, la victime a les yeux bandés ou la tête sous une cagoule. Elle est dépouillée de ses vêtements et de ses objets personnels. Elle est maintenue à l'isolement. Elle ignore tout de ce qui va lui arriver ; de la fréquence et de la durée des séances de torture ; du sort de ses proches ; de ce qu'on lui reproche ; de la façon de faire cesser les sévices (ou de les écarter, ou d'en voir diminuer l'intensité) parce que les tortures continuent même si elle parle, même si elle obéit.
- La privation de sommeil : quelques jours sans pouvoir dormir conduit les victimes à la limite de la folie.
- Les privations sensorielles : le port prolongé d'un bandeau sur les yeux ou d'une cagoule, de casques assourdisants ; le maintien dans l'obscurité complète et/ou dans le silence absolu. Privé de tout repère temporel et spatial, de toute stimulation extérieure, de toute activité relationnelle, un homme devient très vite la proie d'hallucinations et de terreurs incontrôlées. Les troubles émotionnels, intellectuels, oculaires ou auditifs, et psychosomatiques peuvent être irréversibles si la situation se prolonge.
- L'hyperstimulation sensorielle : confrontation à des bruits intenses (musique, cris, sifflements...), à des lumières aveuglantes et/ou stroboscopiques, à des lumières constantes de jour comme de nuit
- Les simulacres d'exécution
- L'interdiction de parler et de toutes formes de communication avec les gardiens ou avec ses co-détenus
- L'obligation d'assister aux tortures ou au viol de ses proches (son conjoint, ses enfants, ses amis...)
- L'obligation d'exécuter des ordres absurdes, contradictoires ou dégradants

- L'outrage aux valeurs morales ou religieuses (port de vêtements féminins, obligation de simuler ou d'avoir des rapports sexuels considérés comme impies, profanation d'objets sacrés, obligation de blasphémer ou d'insulter sa patrie...)
- La réglementation totale de la vie du détenu jusque dans ses moindres détails
- L'ingestion forcée de médicaments psychotropes destinés à entraîner des modifications psychiques
- L'internement d'office en hôpital psychiatrique en y subissant les traitements médicamenteux lourds (injection de neuroleptiques) réservés aux malades mentaux